

**Résistance chimique des revêtements  
acryliques Plastifloor®  
PF 112 - PF 528**

Produit	résistan t	Relative ment résistan t	Non- résistan t	Produit	résistan t	Relative ment résistan t	Non- résistan t
Eau de mer/ eau osmosé	X			Éthanol			X
Soude caustique 10%,30%, 50%	X			Acétate d'éthyle			X
Hydrate de potassium 10%,30%, 50%	X			Isopropanol			X
Ammoniac 10%	X			n-Hexane	X		
Ammoniac 30 %		X		n-Heptane	X		
Acide formique 10%	X			Crésol			X
Acide formique 30%			X	Méthyléthylcétone			X
Acide citrique 10% et 30%	X			Phénol		X	
Acide chromique 10% et 20%	X			n-Propanol			X
Acide chromique 40%		X		n-Propyle			X
Acide acétique 10%	X			Perchloroéthylène		X	
Acide acétique 30%		X		Styrol		X	
Acide acétique 80%			X	Tétrachlorure de carbone		X	
Acide acétique conc.			X	Trichloréthylène			X
Acide lactique 10% et 30%	X			Toluol			X
Oxalate 10%	X			Térébenthine	X		
Acide phosphorique 10% et 40%	X			Xylo			X
Acide phosphorique conc.		X		Huile de lin	X		
Acide nitrique 10%	X			Huile d'olive	X		
Acide nitrique 30%		X		Huile de ricin	X		
Acide nitrique conc.			X	Graisses végétales	X		
Acide chlorhydrique 10%,30% et conc.	X			Graisses animales	X		
Acide sulfurique 10% et 30%	X			Peroxyde d'hydrogène 10%	X		
Acide sulfurique 50%	X			Peroxyde d'hydrogène 30%	X		
Acide sulfurique conc.			X	Peroxyde d'hydrogène 80%		X	
Chlorure d'ammonium	X			Poudre de blanchiment	X		
Chlorure de potassium	X			Formol 40%	X		
Chlorure de sodium	X			Phénol			X
Chlorure de calcium	X			Sagrotan® 5%		X	
Sulfate d'ammonium	X			Priil®	X		
Sulfate de sodium	X			Persil®	X		
Sodium	X			P3®	X		
Hypochlorite de sodium 15%	X			Rei®	X		
Pétrole brut	X			Ammoniaque	X		
Pétrole		X		Substitut térébenthine		X	
Hydrocarbure liquide	X			Tolo®	X		
Kérosène	X			Jus de légumes	X		
Gazole	X			Jus de pomme	X		
Huile de paraffine	X			Jus de citron	X		
Essence minérale	X			Jus d'orange	X		
Essence à moteur normal		X		Vin	x		
Essence à moteur super			X				
Acétone			X				
Benzène			X				
Acétate de butyle			X				
Butanol			X				
Butyl-éther			X				
Cyclohexane	X						
Chloroforme			X				

# Résistance chimique des revêtements acryliques Plastifloor® PF 112 - PF 528

Éthanol 30%		X				
-------------	--	---	--	--	--	--

Les données de la table valent per la température ambiante (env. +20 °C) et servent à l'orientation de l'utilisateur. A cause de la multitude des compositions utilisées, p.ex. pour le nettoyage ou la désinfection, et aussi à cause des interactions possibles des produits chimiques utilisés, on ne peut pas assumer un garantie globale ou individuelle. La résistance chimique d'un revêtement est influencée par les fillers et pigments utilisés. Au seul cas, on doit absolument effectuer des propres examens. **Les produits chimiques pourraient amener aux décolorations mais sans entamant le matériel. Aussi respecter que l'agressivité des acides et autres produits chimiques peut augmenter avec une température montante. Un traitement mécanique des surfaces (brossage de nettoyage) pourrait augmenter le chargement du revêtement. Il est aussi possible que des acides sur le sol changent leur concentration à cause de vaporisation ou absorption d'humidité et donc réagissent plus agressivement.**

Les chargements apparaîtront en pratique montrent souvent un chargement de température plus haut et plus long et donc amènent aux résultats déviants.

Jugement		
X	<b>résistant</b>	<b>En raison de l'examen préliminaire, il apparait un chargement continu du matériel de revêtement avec ce milieu.</b>
X	<b>relativement résistant</b>	<b>Un chargement continu n'est pas possible car il peuvent apparaitre des fortes mouillures ou gonflements avec une durée d'influence plus longue. Des chargements courts (env. 1 à 2 heures) sont possibles.</b>
X	<b>non-résistant</b>	<b>Aussi à un chargement court, ils peuvent déjà apparaitre des dégâts.</b>

Nos indications sur nos produits et appareils ainsi que sur nos installations et procédures sont fondées sur un vaste travail de développement et d'expérience technique d'application. Nous procurons ces résultats, ne prenons en charge aucune responsabilité allant au-delà du traité individuel respectif, en mot et écriture après la meilleure connaissance, en nous réservant les modifications techniques au cours du développement de production. Cela ne délie pas l'utilisateur d'examiner l'application de nos produits et procédures indépendamment pour son propre usage. Cela est valable aussi quant à la préservation des droits de protection de tiers ainsi que pour les applications et les procédures qui ne sont pas données par nous explicitement en écrit.